EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **27 février 2015 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt sept février deux mille quinze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 février 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS**
Excusé(e)s :	**Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Madame Patricia GUILHOT donne pouvoir à Madame Laurence SCHLIENGER et quitte la séance pendant le débat de la question n°1.
Monsieur Christian PORTEFAIX donne pouvoir à Monsieur le Maire et quitte la séance pendant les débats de la question n°2.
Madame Christiane JALICON donne pouvoir à Madame Edith CANDELIER et quitte la séance avant le vote de la question n°4.
Madame Nicaise JOSEPH donne pouvoir à Monsieur Pascal GUITTARD et quitte la séance avant le vote de la question n°39.

Rapport N° 19

MARCHÉS PUBLICS

MARCHES PUBLICS - ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES, SERVICES – AUTORISATION DE LANCEMENT DE PROCEDURES (Article L.2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer des marchés dans les domaines suivants : la réalisation de travaux, l'achat de fournitures, l'achat de services.

I - La réalisation de travaux

1. Marché à bons de commande de travaux de maçonnerie pour la zone Nord

Il s'agit de lancer la consultation pour le renouvellement du marché à bons de commande de travaux de maçonnerie pour la zone nord, qui vient à expiration le 30 mai 2015.
L'estimation annuelle de la dépense est comprise entre 60 000 € HT et 240 000 € HT pour une année d'exécution du marché.

Appel d'offres ouvert - en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics attribué en un lot pour une durée d'un an reconductible 1 fois.

valeur mini annuelle : 60 000 € HT
valeur maxi annuelle : 240 000 € HT

II - L'achat de fournitures

1. Fourniture de matériaux et d'équipements pour la construction

Les services municipaux, à savoir notamment les services de maintenance-exploitation de la Direction du Patrimoine Bâti et de la Direction de l'Espace Public achètent diverses fournitures, matériaux, équipements ou machines nécessaires à la maintenance des bâtiments et des voiries, ainsi que pour les travaux qu'ils doivent réaliser en régie.
Le marché présenté existe depuis quatre ans, cette délibération concerne les lots qu'il convient de relancer pour renouveler les marchés se terminant en juin 2015.

Volet développement durable de la consultation :
L'utilisation de matériaux de dernière génération permet une mise en place plus sécurisante pour les agents et moins polluante pour l'espace intérieur des bâtiments.

Le coût global de l'opération est estimé à 110 000 € HT pour les lots 1 et 2 et, à respectivement, 12 000 € HT pour le lot 3 et 22 000 € HT pour le lot 4, pour les quatre années de la durée du marché.

Appel d'offres ouvert - en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics attribué en 4 lots pour une durée d'un an reconductible 3 fois.

Objet et étendue de chaque lot :
Lot n° 1 : produits et profilés en matière plastique
Nature des prestations :
Ce marché concerne la fourniture de plaques polycarbonate, méthacrylate, PVC expansé ainsi que profils et accessoires de pose.
Estimation : 7 000 € TTC par an
Lot sans montant mini, ni montant maxi

Lot n° 2 : matériaux de construction
Nature des prestations :
Ce marché concerne la fourniture de :
- ciment, plâtre, chaux, résine, adjuvants et colorants pour lier et traiter les matériaux de construction ;
- parpaings, tuiles, zinc, briques, regards béton, …
ainsi que les accessoires nécessaires à la pose de ces produits.
Estimation : 26 000 € TTC par an
Lot sans montant mini, ni montant maxi

Lot n° 3 : matériaux de construction
Nature des prestations :
Ce marché concerne la fourniture de : pavés et dallages ainsi que les accessoires nécessaires à la pose de ces produits.
valeur mini annuelle : 2 500 € HT
valeur maxi annuelle : 10 000 € HT

Lot n° 4 : matériaux de construction
Nature des prestations :
Ce marché concerne la fourniture de : bordures et caniveaux ainsi que les accessoires nécessaires à la pose de ces produits.
valeur mini annuelle : 4 000 € HT
valeur maxi annuelle : 16 000 € HT

2. <u>Fourniture de petit matériel pour illuminations</u>

Il s'agit d'acquérir du matériel, tels que programmateurs, horloges, prises, fils lumière et guirlandes, petits projecteurs, réglettes led, câbles dmx, câblettes acier, mousquetons spécifiques, etc …, afin d'assurer la bonne mise en œuvre des illuminations et de tous les produits complémentaires nécessaires à leur bon fonctionnement.

Le coût global de l'opération est estimé à 12 500 € HT par an, soit 37 500 € HT pour 3 ans.
Procédure adaptée ouverte - en application de l'article 28 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics, attribué en lot unique, pour une durée d'un an reconductible 2 fois.
valeur mini : 10 000 € HT/an
valeur maxi : 60 000 € HT/an

3. Location de matériel pour illuminations festives

La Ville illumine chaque année entre 60 et 85 sites (rues, places, avenues, boulevards, bâtiments publics) et utilise de 250 à 350 motifs. Une partie de ces motifs est propriété de la Ville (environ 150) et l'autre partie est en location (250 à 300 motifs).

Il s'agit de mettre à disposition de la collectivité des matériels d'illuminations en parfait état et sans besoins de maintenance, et ainsi bénéficier dès la première année de la totalité des motifs correspondant aux 3 années de location, avec la possibilité de renouvellement de 30 %/an du volume total loué, et pouvoir ainsi modifier un tiers des sites illuminés pendant toute la durée du marché.

Volet développement durable de la consultation :
Les matériels doivent être équipés en totalité de LED (ampoules très basse consommation) sur des supports en aluminium. Les soumissionnaires doivent décrire ou attester les démarches environnementales qu'ils mettent en place pour la compensation carbone ou pour toutes actions qui iraient dans le sens des économies d'énergie et du développement durable.

Le coût global de l'opération est estimé à 62 500 € HT par an.

Procédure adaptée ouverte - en application de l'article 28 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics, attribué en lot unique, pour une durée ferme de 3 ans.
valeur mini : sans montant mini
valeur maxi : 187 500 € HT pour 3 ans

4. Fourniture de matériel pour la signalisation verticale

Les services municipaux, en particulier la Direction de l'Espace Public, sont amenés à acheter divers matériels de signalisation verticale pour les travaux faits en régie.
Il convient de relancer les marchés concernant d'une part la fourniture de panneaux de signalisation de police et de signalisation temporaire et d'autre part la fourniture de plaques de rues.
Le regroupement des 2 marchés actuellement existants en un seul permettra une simplification des achats et il est attendu une meilleure économie de marché compte tenu d'un maximum potentiellement plus important.

Le cout total de ces achats est estimé à 300 000 € HT par an.

Appel d'offres ouvert - en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics passé en lot unique pour une durée d'un an, reconductible trois fois.
valeur mini annuelle : 80 000 € HT
valeur maxi annuelle : 400 000 € HT

5. Achat de jeux et jouets pour différents services de la Ville

Il s'agit de lancer une consultation pour l'achat des jeux et jouets qui seront utilisés par les enfants, dans les crèches et haltes-garderies, les écoles maternelles et primaires et les centres de loisirs de la Ville.
Le début d'exécution du marché est prévu pour le 15 juin 2015, date d'expiration du marché en cours.
Le cout estimé de ces achats est de 120 000 € HT pour les quatre ans de la durée du marché, soit 40 000 € HT par an.

Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics passé en un lot pour une durée d'un an, reconductible deux fois.
valeur mini annuelle : 20 000 € HT
valeur maxi annuelle : 65 000 € HT

6. Achats de fournitures électriques : câbles

Les services municipaux, à savoir les services de la maintenance des bâtiments, les services de l'éclairage public et de la signalisation, les services sportifs et d'autres, sont amenés à acheter diverses fournitures électriques nécessaires à la rénovation, la maintenance des réseaux, des bâtiments et équipements divers, ainsi que pour les travaux qu'ils sont amenés à faire en régie et notamment les câbles électriques.
L'identification des fournitures nécessaires au fonctionnement des services intervenant au fur et à mesure des besoins, il est proposé la conclusion d'un marché à bons de commande avec montant minimum et maximum défini pour ce lot , d'un an reconductible une, deux ou trois fois.
Les services pourront, par émission de bons de commande dans la fourchette mini/maxi acheter les produits qui sont, soit définis au bordereau des prix du marché, soit issus des catalogues proposés par le titulaire auxquels on applique le rabais consenti ; soit à la marge, par une clause d'approvisionnement décrite au marché.

Le coût total de ces achats est estimé à 200 000 € HT pour les quatre ans de la durée du marché.

Appel d'offres ouvert - en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics attribué en un lot pour une durée d'un an reconductible 3 fois.

Définition et étendue du besoin
Le présent lot concerne l'achat de câbles électriques de toutes natures de types :
HO7 VR, HO7 VK, HO7 RNF, U 1000 R2V, câblette de terre, fibre optique, etc ...
valeur mini annuelle : 35 000 € HT
valeur maxi annuelle : 140 000 € HT

7. Achats de semences florales et potagères

Il s'agit de lancer la consultation pour assurer la fourniture de semences florales et potagères pour le fleurissement de la Ville.

Volet développement durable de la consultation :
La production des candidats devra être respectueuse de l'environnement (enherbement des rangs, lutte biologique, engrais organique, absence de traitements chimiques, …).

Le coût total de ces achats est compris entre 6 000 € HT et 32 000 € HT pour les quatre ans de la durée du marché.

Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics passé en un lot pour une durée d'un an, reconductible trois fois.
valeur mini annuelle : 1 500 € HT

valeur maxi annuelle : 8 000 € HT

8. Fourniture de mâts d'éclairage public

Dans le cadre des travaux de rénovation et d'entretien du réseau d'éclairage public, les services sont amenés à acheter des candélabres. Les marchés actuels arrivent à terme en 2015, il convient de relancer une procédure pour les renouveler.
L'identification des fournitures nécessaires au fonctionnement des services intervenant au fur et à mesure des besoins, il est proposé la conclusion d'un marché à bons de commande avec montant minimum et maximum pour le lot 1 et montant maximum, sans montant mini pour les lots 2 - 3 et 4 pour une durée initiale d'un an reconductible une, deux ou trois fois.
Les services pourront par émission de bons de commande dans la fourchette mini/maxi pour le lot 1 et sans dépasser le maximum pour les lots 2 - 3 et 4, acheter les produits. Ces derniers sont soit définis au bordereau des prix du marché soit issus des catalogues proposés par le titulaire auxquels on applique le rabais consenti soit à la marge soit par une clause d'approvisionnement décrite au marché.

Le coût total de ces achats est estimé à 1 000 000 € HT pour les quatre ans de la durée du marché et pour tous les lots.

Appel d'offres ouvert - en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics attribué en quatre lots séparés pour une durée d'un an reconductible 3 fois.

Lot n° 1 : Mâts Acier
Nature des prestations : Le présent lot concerne la fourniture de mâts en acier galvanisé de différentes dimensions
valeur annuelle mini : 80 000 € HT
valeur annuelle maxi : 320 000 € HT

Lot n° 2 : Mâts Aluminium
Nature des prestations : le présent lot concerne la fourniture de mâts en aluminium de différentes dimensions
valeur annuelle maxi : 20 000 € HT

Lot n° 3 : Mâts Fonte
Nature des prestations : le présent lot concerne l'achat de mâts en fonte de différentes dimensions
valeur annuelle maxi : 20 000 € HT

Lot n° 4 : Mâts Bois
Nature des prestations : le présent lot concerne l'achat de mâts en bois de différentes dimensions
valeur annuelle maxi : 20 000 € HT

III - L'achat de services

1. Pose et dépose des illuminations festives

La Ville illumine chaque année de 60 à 85 sites (rues, places, avenues, boulevards, bâtiments publics) et utilise entre 250 et 350 motifs. Ces motifs doivent être posés entre le 1er octobre et la dernière semaine de novembre de chaque année. L'entreprise soumissionnaire doit assurer la maintenance et la sécurité de ces illuminations pendant toute la campagne d'illuminations, y compris les veilles de fêtes et jours fériés.
Il s'agit de mettre en lumière l'ensemble des sites illuminés de la Ville chaque année, de stocker et maintenir en état le matériel loué par la collectivité (guirlandes et motifs) et d'en effectuer la maintenance, de poser l'ensemble des motifs suivant la norme NF17 200 et d'en effectuer le contrôle par un bureau spécialisé avant toute mise en lumière et d'en assurer la dépose en fin de période.

Volet développement durable de la consultation :
Les prestations devant s'effectuer en centre ville sur l'espace public, les candidats devront proposer des pratiques respectueuses de l'environnement urbain, que ce soit en émission CO2, bruit, encombrement (véhicules électriques, etc …).

Le coût total de ces prestations est estimé à 133 333 € HT pour la durée des trois ans du marché.

Appel d'offres ouvert - en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics attribué en un lot pour une durée d'un an reconductible 2 fois.
valeur mini annuelle : 100 000 € HT
valeur maxi annuelle : 400 000 € HT

2. Dématérialisation : Prestations de mise en place de la plate-forme technique de dématérialisation (Gestion Electronique de Documents, Parapheur électronique, Système d'archivage électronique, Tiers de télétransmission, Plate-forme d'échanges)

Dans le cadre du projet Service Public 2.0, cette opération inscrite au programme pluriannuel d'investissement, vise à mettre en place différentes briques applicatives constituant une plate-forme de dématérialisation : Gestion Electronique de Documents, Parapheur Electronique, Système d'Archivage Electronique, Tiers de Télétransmission, Plate-forme d'Echanges.
Le but du marché est de choisir un partenaire qui accompagnera les services de la Ville dans l'intégration des outils de la dématérialisation au travers des prestations suivantes : installation, formations administrateurs et utilisateurs fonctionnels, conduite du changement.

Volet développement durable de la consultation :
Cette démarche génèrera une économie de papier évidente et une économie d'espace de stockage. Pour la durée des trois années du marché, le montant total de la prestation est évalué à 206 000 € HT.

Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics passé en un lot pour une durée ferme de trois ans.
valeur mini : 30 000 € HT
valeur maxi : 206 000 € HT

3. La présente consultation concerne le stockage, le transport et le traitement des déchets issus des chantiers et de l'activité d'entretien de l'espace public de la Ville de Clermont-Ferrand

La compétence traitement des déchets, transférée au VALTOM et l'augmentation des coûts de traitement ont remis en cause les accords existants entre Clermont Communauté et la Ville. En 2014, un travail d'identification des flux de déchets de la compétence de chaque collectivité a été effectué. Cela a permis d'affiner les tonnages des déchets municipaux qui sont à collecter et à traiter en tant que déchets industriels.

Il s'agit d'organiser le stockage, le transport et le traitement des déchets municipaux de type « industriels » dans le respect de la réglementation en vigueur, voire de valoriser l'élimination de certains déchets.

Il convient de préciser que les déchets produits dans les bureaux par les services municipaux sont assimilés à des déchets ménagers et collectés comme tels par Clermont Communauté, à l'exception des déchets spéciaux produits de nature industrielle ou polluants.

L'estimation des ces prestations est évaluée à 400 000 € HT par an.

Appel d'offres ouvert - en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics attribué en lots séparés sans montant minimum et maximum pour une durée d'un an reconductible 3 fois.

Lot n° 1 : Stockage, transport et traitement des déchets inertes issus des activités de chantier et d'entretien de l'espace public
Sont concernés les déchets de type gravats, déchets verts, déchets issus du balayage mécanique, déchets résiduels (déchets en mélange), déchets de propreté (corbeilles et balayage manuel)
valeur mini annuelle : sans montant
valeur maxi annuelle : sans montant

Lot n° 2 : Enlèvement et traitement des produits hydrocarbonés issus des chantiers de voirie
valeur mini annuelle : sans montant
valeur maxi annuelle : sans montant

4. Maintenance et prestations associées pour les logiciels relatifs à la gestion du courrier et gestion des délibérations (Post-Office et Acte-Office)

Le contrat de maintenance des logiciels informatiques Post-Office et Acte-Office pour la gestion du courrier et la gestion des délibérations arrive à échéance.
Il est proposé de contractualiser avec le fournisseur qui détient pour ces prestations un droit d'exclusivité, par l'intermédiaire d'un marché public négocié sans publicité et sans mise en concurrence en application de l'article 35 II. 8 du Code des Marchés Publics et selon les modalités de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Maintenance et prestations associées
Marché à bons de commandes
Durée de 4 ans ferme
BERGER LEVRAULT
104 avenue du Président Kennedy
75016 PARIS
Montant minimum sur 4 ans : 40 000 € HT
Montant maximum sur 4 ans : 200 000 € HT

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d’autoriser le lancement des procédures décrites ci-dessus et d’autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés avec les entreprises retenues, éventuellement dans le cadre d'une procédure de marché négocié suite à appel d’offres infructueux, ainsi qu'à procéder à leur résiliation si nécessaire en fonction des conditions d'exécution.

MARCHES PUBLICS - ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES - AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer des marchés dans les domaines suivants : la réalisation de travaux, l'achat de fournitures, l'achat de services.

I – L'achat de fournitures

1. Acquisition de véhicules

Procédure négociée suite à appel d'offres ouvert infructueux.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée d'un an non reconductible.
La Commission d'Appel d'Offres dans sa séance du 26 janvier 2015 a retenu les entreprises suivantes :

pour le lot n° 2 : Acquisition de fourgons de 5 à 9 m^3
Marché N° 15-021
AUVERGNE AUTOMOBILE
63017 CLERMONT-FERRAND Cedex 2
Pour un montant résultant de la simulation de 15 801 € HT
Estimation du service : 20 000 € HT
Le marché est conclu pour une quantité minimale de 2 unités et une quantité maximale de 8 unités.

pour le lot n° 5 : Acquisition de véhicules utilitaires petit gabarit
Marché N° 15-022
MARTENAT AUVERGNE
63017 CLERMONT-FERRAND Cedex 2
Pour un montant résultant de la simulation de 12 530 € HT
Estimation du service : 15 000 € HT
Le marché est conclu pour une quantité minimale de 2 unités et une quantité maximale de 8 unités.

2. Fourniture d'objets promotionnels

Exposé des Motifs : La présente consultation concerne l'achat d'objets promotionnels ou similaires destinés à la promotion de la Ville de Clermont-Ferrand.

Marché à procédure d'appel d'offres ouverte soumis aux dispositions des articles 33 3ºal et 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

La Commission d'Appel d'Offres dans sa séance du 9 février 2015 a attribué les marchés aux entreprises suivantes :
Pour le lot 1 : Textiles, t-shirts, casquettes
Marché N° 15-027
CEROLIA SARL
26 bis rue des Vergers - 63 800 COURNON D'AUVERGNE
Montant minimum annuel : 10 000 € HT
Montant maximum annuel : 30 000 € HT

Le marché est conclu pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois.

Pour le lot 2 : Objets enfants
Marché n° 15-028
GOODICOM SARL STUDIO C
ZA Portes de Riom - Rue Ray Charles - 63 200 RIOM
Montant minimum annuel : 10 000,00 € HT
Montant maximum annuel : 28 000,00 € HT
Le marché est conclu pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés avec les entreprises retenues ainsi qu'à procéder à leur résiliation si nécessaire en fonction des conditions d'exécution.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 6 mars 2015

Pour Le Maire et par délégation,
La Première Adjointe,

Françoise NOUHEN